Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 035-213501042-20260623-2026_06_48-DE

République Française
Département ILLE ET VILAINE
EPINIAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 23/06/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	10	14

Vote
Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 23 juin à 21:00, le Conseil Municipal de la Commune de EPINIAC s'est réuni à la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame RAMÉ-PRUNAUX SYLVIE, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 17/06/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17/06/2026.

Présents : Mmes : RAMÉ-PRUNAUX Sylvie, LAURENT Régine, JOULAIN Caroline, TRUFFLET Joëlle, RENOU Ophélie, MM : BOURGEAULT Thierry, GRANDIÈRE Bruno, DESPRES Jean-Louis, RUAUX Philippe, ROIZIL Jérôme.

Excusés : Mme JOLY Emmanuelle donne pouvoir à Mme JOULAIN Caroline, M. HARDY Benoît donne pouvoir à M. ROIZIL Jérôme, Mme CHOQUET Anne-Laure donne pouvoir à M. RUAUX Philippe, Mme HUBERT Elodie donne pouvoir à M. GRANDIERE Bruno.

Absent : M. HOUITTE de la CHESNAIS Arnaud

A été nommé secrétaire de séance : M. ROIZIL Jérôme

2026_06_48 – Validation de devis

- Devis TP pour préparation de sanisphère présentés par M. Grandière

Thierry CHAPON EIRL : 1 577.35 € HT soit 1 892.82 € TTC
SARL HEUZE-PORCHER : 1 831 € HT soit 2 197.20 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

-DE VALIDER le devis de Thierry CHAPON EIRL pour un montant de 1 577.35 € HT soit 1 892.82 € TTC

-Devis Arrachage de souche présenté par M. Bourgeault

SARL CORNEE LOUVET : 415 € HT soit 498 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

-DE VALIDER le devis de la SARL CORNEE LOUVET pour un montant de 415 € HT soit 498 € TTC.

-Devis travaux de voirie présentés par Madame le Maire :

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 035-213501042-20260623-2026_06_48-DE

COLAS : 35 254.00 € HT soit 42 304.80 € TTC
POTIN : 33 741.00 € HT soit 40 489.20 € TTC
PIGEON : 43 635,50 € HT soit 52 362.60 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

-DE VALIDER le devis de POTIN pour un montant de 33 741.00 € HT soit 40 489.20 € TTC.

Devis travaux mairie présenté par M. DESPRES
GAUTIER COUVERTURE : 4 108.20 € HT soit 4 929.84 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

-DE VALIDER le devis de GAUTIER COUVERTURE pour un montant de 4 108.20 € HT soit 4 929.84 € TTC

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 25/06/2026

Le Maire
SYLVIE RAMÉ-PRUNAUX

Secrétaire de séance
JEROME ROIZIL

MAIRIE D'EPINIAC
35120 (Ille-et-Vilaine)
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Publicité des actes de la commune par voie électronique le